

Nos missions



Accueil périscolaire de semaine matin et soir.
 Accueil périscolaire du mercredi.
 Surveillance pause méridienne 3 écoles du RPI.
 Surveillance navette bus ligne 1480.



La navette bus

Service mis en place par la Région Nouvelle Aquitaine ligne 1480 pour transporter les enfants d'une commune à une autre et entre les écoles et l'accueil périscolaire.

Contactez la Région pour obtenir une carte de bus.

Un personnel SIVOS assure la surveillance des enfants dans le bus.

HORAIRES DU RAMASSAGE SCOLAIRE : N°1480

COMMUNES	LIEUX-DITS	HORAIRES DES L/M/J/V
SABLONCEAUX	Toulon	8H15
SABLONCEAUX	Chez Chaillou	8H17
SABLONCEAUX	Le Brandet	8H20
SABLONCEAUX	Le Pont	8H24
SABLONCEAUX	École Élémentaire	8H27
NANCRAS	École Élémentaire	8H37
BALANZAC	École Maternelle	8H47
NANCRAS	École Élémentaire	8H58
SABLONCEAUX	École Élémentaire	9H05
SABLONCEAUX	Toulon (sans voyageur)	9H15

COMMUNES	LIEUX-DITS	HORAIRES DES L/M/J/V
SABLONCEAUX	Toulon (sans voyageur)	16H08
BALANZAC	École Maternelle	16H28
NANCRAS	École Élémentaire	16H37
SABLONCEAUX	École Élémentaire	16H47
NANCRAS	École Élémentaire	16H56
BALANZAC	École Maternelle	17H04
SABLONCEAUX	Le Pont	17H19
SABLONCEAUX	Le Brandet	17H23
SABLONCEAUX	Chez Chaillou	17H25
SABLONCEAUX	Toulon	17H27



ACCUEIL PERISCOLAIRE SIVOS SEUDRE SAINTONGE



Contacts

SIVOS SEUDRE SAINTONGE

Siège : 49 Route de l'Océan

17600 BALANZAC

05 46 95 28 71

Service facturation : 05 46 94 72 30

sivos.seudre.saintonge@gmail.com

Facebook : Sivos Seudre Saintonge

Site périscolaire :

38 Rue des Ecoles - 17600 NANCRAS

07 89 42 28 41

N° déclaration SDJES 0170458AP000124

Nos enjeux pédagogiques

- Favoriser le vivre ensemble : entraide, solidarité, partage et citoyenneté.
- Développer l'autonomie.
- Offrir un cadre sécurisant qui assure le bien-être et le confort des enfants.



Le dossier périscolaire



Qui ?

Pour tout enfant scolarisé sur le RPI
Balanzac, Sablonceaux, Nancras.

Pour tout enfant fréquentant les accueils de semaine, du mercredi, la pause méridienne.

Pourquoi ?



Notre accueil est un accueil déclaré SDJES, tout enfant accueilli doit avoir un dossier. Nous devons pouvoir vous contacter en cas d'urgence sur les temps d'accueil et de pause méridienne.



Comment ?

➤ Disponible par mail, sur site ou en Mairie, le dossier périscolaire comprend :

- Une fiche de renseignement
- Une fiche sanitaire de liaison
- Le règlement intérieur

➤ Veuillez joindre chaque année :

- Une attestation d'assurance
- La copie des vaccins
- Une attestation de quotient familial

En Semaine

Sans inscription

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
De 7h30 à 9h00
et de 16h30 à 19h00

Quotient familial	Tarif à l'heure	Goûter
QF1 (inf ou égal à 700)	2,10 €	+ 0,70 € Le soir
QF2 (de 701 à 1400)	2,20 €	
QF 3 (sup à 1400)	2,30 €	

- Facturation au ¼ d'heure créneau horaire.
- Départ après l'heure : + 2h par ¼ d'heure.
- Le goûter est fourni par le service et facturé pour toute présence en accueil du soir.



Un temps de devoirs est proposé le lundi et jeudi soir de 17h15 à 18h00 (dans la mesure du possible).

Le Mercredi (période scolaire)



Inscription obligatoire

De 7h30 à 19h00

Tarifs au 1^{er} octobre 2025

Quotient familial	Journée	½ journée avec repas	½ journée sans repas
0 à 300	6.75 €	6.15 €	3.90 €
301 à 500	9.00 €	7.30 €	4.50 €
501 à 759	10.70 €	9.00 €	5.10 €
760 à 1000	11.85 €	9.55 €	5.60 €
+ 1000	12.85 €	10.20 €	6.15 €
Hors CAF et MSA	14.60 €	11.25 €	7.30 €

Départ après l'heure de fermeture = + une ½ journée par ¼ d'heure suppl. et par enfant.

	Journée type	
	Spécifique - 6 ans	Spécifique + 6 ans
7H30 - 9H30	Arrivées échelonnées et Jeux libres	
9H30 - 9H45	Rassemblement et explication de la journée.	
9H45 - 11H00	Activités à dominante manuelle et artistique	
9H45 - 11H30	Activités à dominante sportive	
11H00 - 12H00	Temps libre	
11H30 - 12H00	Temps libre	
12H00 - 13H15	Repas ou départ pour la ½ journée sans repas	
13H15 - 13H30	Départs et arrivées échelonnées	
13H30 - 14H45	Sieste - 5 ans	
13H30 - 14H00	Temps calme	
14H00 - 14H30	Temps de parole, d'écoute et d'échange	
14H45 - 15H15	Temps de parole, d'écoute et d'échange	
14H30 - 16H00	Activité à dominante artistique et manuelle.	
15H15 - 16H00	Activité à dominante sportive, jeux extérieurs	
16H15 - 17h00	Goûter	
17h00 - 19H00	Temps libre et départs échelonnés.	